BASKET CLUB HOENHEIM

ENCADREMENT

FICHE DÉLÉGUÉ DE CLUB

Un rôle essentiel pour le bon déroulement du match.

1 VOTRE RÔLE

- Le délégué **représente le Basket Club Hoenheim** pendant la rencontre.
- Il **accueille** les arbitres et l'équipe adverse.
- Il reste **disponible** pour les arbitres pendant toute la rencontre.
- Il veille au bon déroulement du match autour du terrain et dans la salle.
- Il contribue au **respect** des joueurs, des entraîneurs, des arbitres et du public.
- En cas de difficulté, il informe le coach ou un responsable du club.

LES CONDITIONS

- ✓ Être **majeur**.
- ✓ Être **licencié au club** recevant.
- ✓ N'exercer **aucune autre fonction** pendant le match.
- ✓ Être présent **au moins 30 min avant** l'heure du match.

Règlements sportifs CD67 – art. 10

2 À LA TABLE DE MARQUE

- Le délégué veille au bon environnement autour de la table de marque.
- Il facilite **les échanges** entre les arbitres, la table de marque et le club lorsque c'est nécessaire.
- Il veille à ce que les personnes présentes autour de la table permettent aux OTM de travailler dans de bonnes conditions.

3 MATÉRIEL

- Participer à la **mise en place** du matériel nécessaire à la rencontre.
- Vérifier avec les personnes présentes à la table que tout est prêt.
- À la fin du match, veiller au **rangement** du matériel.
- Signaler tout problème ou matériel manquant à un responsable du club.

4 AVANT ET APRÈS LE MATCH

- Arriver suffisamment tôt pour accueillir les différents intervenants et vérifier l'organisation de la salle.
- S'assurer que la table de marque est installée et opérationnelle.
- Rester disponible pendant toute la rencontre.
- Après le match, veiller au rangement du matériel et au bon état de la salle avant de partir.

⚠ **Important :** la présence d'un délégué de club est obligatoire pour chaque match à domicile. Son absence est sanctionnée financièrement par le comité.